

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DESTRUCTION A TIR DE LA BERNACHE DU CANADA (*BRANTA CANADENSIS*)
POUR LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} FÉVRIER 2015 AU 31 MARS 2015**

TIR À POSTE FIXE MATÉRIALISÉ DE MAIN D'HOMME

Je soussigné :

(nom – prénom)

domicilié à (adresse complète):

téléphone :

titulaire du permis de chasser portant le n°

(doit être validé pour la période 2014-2015)

sollicite l'autorisation de détruire à tir des oiseaux de l'espèce Bernache du Canada en qualité de :

(cocher la case correspondant)

propriétaire

fermier

délégué du propriétaire ou du fermier

sur le plan d'eau dénommé :

situé :

(commune et lieu-dit)

Je déclare être détenteur du droit de destruction des animaux nuisibles sur les territoires visés à la présente demande, ou avoir reçu délégation écrite de ce droit, et je m'engage à présenter celle-ci lors de contrôle aux agents chargés de la police de la chasse.

A....., le.....

(signature)

Rappel : le tir dans les nids est interdit. Ne sont autorisés que les tirs à partir de postes fixes matérialisés de la main d'homme.

Pour ces destructions vous pouvez sollicitez la participation de 5 tireurs maximum en mentionnant leurs noms, prénoms et domiciles au verso de l'imprimé.

A retourner à la **Direction Départementale des Territoires de la Mayenne** aux coordonnées suivantes :

Unité Forêt-Nature-Biodiversité - rue Mac Donald – BP 23009 - 53063 LAVAL cedex 9

Tél : 02 43 49 67 56 Fax : 02 43 56 98 84 Mel : ddt-seb-fnb@mayenne.gouv.fr

DÉCISION DE L'AUTORITÉ ADMINISTRATIVE

(partie réservée à la direction départementale des territoires – SEB)

Autorisation accordée n°/2015

Autorisation refusée pour le motif suivant :

.....

.....

Laval, le

Pour le préfet et par délégation,

Je déclare vouloir m'adjointre pour ces destructions de tireur(s) dont les noms, prénoms et domiciles (**adresse complète**) sont :

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

A....., le

(signature)